

ÉVALUATION DU SOUTIEN DU CONSEIL DE L'EUROPE A LA PROTECTION ET A LA PROMOTION DE LA LIBERTE D'EXPRESSION (2019)



Activités couvertes par l'évaluation

- Secrétaire Général
- Comité des Ministres
- Assemblée parlementaire
- Cour européenne des droits de l'homme
- Commissaire aux droits de l'homme
- Commission de Venise
- Plateforme pour la protection du journalisme et la sécurité des journalistes
- Division Médias et gouvernance de l'Internet
- Comité directeur sur les médias et la société de l'information

Période d'évaluation : 2014-2018

Méthodologie

6 pays étudiés :

Géorgie, Monténégro, Pologne, Serbie, Tunisie et Ukraine

12 projets de coopération étudiés

82 réponses quantitatives à l'enquête

103 entretiens semi-structurés avec le personnel du CdE, les autorités nationales, les représentants des médias et de la société civile, les experts

5 critères d'évaluation : pertinence, efficacité, cohérence et coordination, valeur ajoutée, pérennité

- Processus d'évaluation inclusif et participatif

Effacité perçue des activités du Conseil de l'Europe par secteur thématique



POINTS FORTS

- la plateforme pour la protection du journalisme promeut la conformité avec les normes du CdE
- la Task force sur la liberté d'expression assure la cohérence des actions
- une couverture thématique adéquate
- les États membres, les organisations internationales et la société civile utilisent efficacement les normes du CdE
- les activités de coopération :
 - offrent de l'expertise
 - sont compréhensibles
 - sont adaptées aux besoins des États membres
- la pérennité grâce à l'implication systématique de la société civile et des multiplicateurs
- la Cour et le Commissaire sont les défenseurs les plus connus des normes

RECOMMANDATIONS

- établir une stratégie globale
- donner la priorité au renforcement des capacités de la société civile et des médiateurs
- renforcer les ressources humaines sur le terrain dans des domaines thématiques spécifiques
- renforcer le leadership et la coordination en désignant un conseiller/représentant
- assurer la traduction et la diffusion des produits du CdE
- accroître la visibilité de la plateforme pour la protection du journalisme